



**VOICE ASBL**

**RAPPORT D'ACTIVITÉ 2006**

Bruxelles, avril 2007

Voluntary Organisations in Cooperation in Emergencies (VOICE)  
Avenue Louise 43, B-1050 Bruxelles, Belgique  
Tél: +32 (0)2 541 1360 - Fax: +32 (0)2 534 9953

E-mail: [voice@ngovoice.org](mailto:voice@ngovoice.org) Web: [www.ngovoice.org](http://www.ngovoice.org)

## TABLE DES MATIERES

1. VOICE : un réseau de plus en plus pertinent pour ses membres	p. 3
2. Influencer les pratiques et politiques de l'aide humanitaire de l'UE	p. 5
3. Un partenaire actif au sein du secteur humanitaire dans son ensemble	p. 13
4. Développements organisationnels du réseau	p. 16
5. Structure de VOICE et statistiques	p. 17
6. Les membres de VOICE 2006	p. 21

## 1 – VOICE : UN RÉSEAU DE PLUS EN PLUS PERTINENT POUR SES MEMBRES

VOICE a joué un rôle de facilitateur déterminant auprès des ONG partenaires d'ECHO en ce qui concerne le Contrat-Cadre de Partenariat d'ECHO (CCP.) Tout au long de l'année VOICE a soutenu le « Watch Group sur le CCP », ainsi que sa « Task Force » dans le processus de consultation avec ECHO. Les perspectives et préoccupations des ONG ont ainsi été entendues, et des recommandations ainsi que des propositions ont été transmises à ECHO au sujet de l'application du CCP.

Le réseau s'est engagé à contribuer à l'amélioration du professionnalisme et de la qualité dans secteur des ONG. Plusieurs ateliers et forums de discussion se sont tenus sur les instruments qualitatifs, le CCP et sur les aspects de ressources humaines dans le secteur humanitaire.

VOICE demeure le principal interlocuteur entre les ONG humanitaires européennes et les institutions européennes – à savoir le Parlement, la Commission et plus particulièrement, ECHO. En 2006, VOICE a mis en œuvre son premier Projet avec ECHO, « *Grant Facility* », dont l'application a surtout concerné les activités d'appui aux fonctions-clefs des ONG. VOICE a en outre pu assurer un autre projet pour 2007 dont le principe est d'améliorer les capacités des ONG humanitaires européennes, et ainsi, de renforcer l'ensemble du réseau.

### 1. Surveillance de l'application du contrat-cadre de partenariat d'ECHO (CCP)

Durant l'année 2006, les 30 ONG membres du Watch Group (WG) sur le CCP ont régulièrement partagé leur expertise et leurs expériences et ont surveillé le CCP. Dans le programme annuel de travail, ils ont identifié les inquiétudes principales que les ONG pourraient rencontrer lors de leur travail opérationnel. La Task Force (TF), un groupe des membres très engagés du WG, a élaboré des propositions et d'autres documents pertinents. Le Secrétariat de VOICE a facilité et soutenu le Watch Group et la Task Force dans leurs activités.

L'objectif principal de la première moitié de l'année a été l'établissement des règles procédures de passation de marché. ECHO a consulté le WG sur les révisions à apporter à l'annexe V. Le Groupe a régulièrement apporté ses contributions et de nombreuses propositions ont été soumises à ECHO à discussion.

La Task Force (TF) – avec le soutien de VOICE – a élaboré deux questionnaires sur les procédures internes d'approvisionnement et sur le lancement des opérations (accord du projet), adressés au WG sur le CCP ainsi qu'aux membres du réseau VOICE. Suite aux résultats de ces questionnaires, un document fut rédigé et soumis à ECHO. Ce document suit les 13 recommandations du document de 2005 du WG sur le CCP<sup>1</sup>. Il en ressort également les opinions actuelles du WG sur les problèmes clés tels que la clarté des modalités spécifique à l'élaboration des rapports ainsi que la reconnaissance des procédures internes d'approvisionnement des ONG. Plus tôt dans l'année, le WG a rencontré ECHO pour discuter des recommandations citées ci-dessus. La présence, à cette réunion, du Directeur Général d'ECHO, M. Cavaco – sans précédent dans la longue histoire du processus de consultation du CCP – doit être perçue comme une reconnaissance importante de la qualité et de la pertinence du travail continu effectué par le WG sur le CCP et VOICE. En tout, le WG et la TF se sont réunis dix fois au cours de l'année 2006, dont quatre fois avec la DG ECHO.

La réorganisation interne d'ECHO, en mai 2006, a créé une nouvelle Unité (B2), qui s'occupe tant de la gestion financière que des affaires légales et procédurales. Le développement de cette Unité s'est jusqu'à présent avéré très positif pour l'ensemble du processus de consultation des partenaires sur le CCP.

Ces dernières années, le WG sur le CCP et VOICE ont régulièrement insisté sur l'importance d'ECHO pour assurer une cohérence et une uniformité dans l'interprétation des procédures au sein des

<sup>1</sup> « Le CCP d'ECHO et des ONG – vers un partenariat renforcé », novembre 2005

bureaux de terrain d'ECHO et des différentes unités d'ECHO au niveau du siège. Les nouveaux documents de soutien – “fiches d'information” - créés par ECHO en décembre ont ainsi été bien accueillis, leur objectif étant de présenter une interprétation cohérente et uniforme des structures légale et financière relatives au CCP. Ces fiches d'information (entrées en vigueur en mai 2007) représentent également une reconnaissance accrue du travail hautement technique réalisé par le WG sur le CCP. Notamment, l'esprit constructif du processus de consultation a débouché sur un certain nombre de changements dans les documents d'ECHO en faveur des ONG partenaires d'ECHO, ce qui confirme d'autant plus l'importance du travail réalisé par le WG.

Les efforts du WG sur le CCP ont été récompensés par des améliorations du projet d'annexe V et du contenu des fiches d'informations. VOICE a poursuivi son rôle essentiel d'interlocuteur entre la DG ECHO et ses partenaires en rendant plus facile le processus de consultation.

## **2. Organisation de Formation CCP et SHPERE pour les ONG partenaires d'ECHO**

VOICE soutient activement la volonté de professionnalisme au sein du secteur humanitaire. L'objectif des formations est de répondre aux besoins journaliers de développement du personnel et de mise en place des interventions humanitaires, tant sur le terrain qu'au siège. Dans le cadre du projet de subvention 2005 co-financé par ECHO (*Grant Facility Project*), (voir également ci-dessous), VOICE - en collaboration avec l'association punto.sud – a organisé deux formations traitant du CCP d'ECHO. L'objectif de ces sessions était de rendre plus facile la compréhension des règles et des procédures pour le personnel financier et opérationnel des ONG. Cette formation représentait un des principaux piliers du *Grant Facility Project 2005*, que VOICE a appliqué durant la majeure partie de l'année 2006.

En avril, VOICE a organisé une formation de trois jours portant sur le projet SPHERE. L'objectif était d'aider les praticiens des ONG à améliorer leurs connaissances de la Charte humanitaire et d'intégrer les critères standards et indications de SPHERE dans leur travail. Cette formation – accueillie par ECHO – a été organisée dans le cadre du *Grant Facility Project 2005*. Trente quatre personnes, provenant de vingt-et-une ONG humanitaires européennes, ont participé à cet atelier. Au cours de l'année, VOICE a également maintenu son engagement actif en tant que membre du Comité de gestion de SPHERE.

Les formations de VOICE se sont avérées très pertinentes pour les ONG humanitaires. Les ONG ont fait preuve d'un niveau de connaissance accru. Les retours concernant l'adéquation des sessions ont été très positifs. En 2006, un total de quatre-vingt six membres de personnel d'ONG a participé aux formations de VOICE.

VOICE est reconnaissant du soutien de l'organisation italienne punto.sud dans ces activités.

## **3. Promotion de la qualité de l'aide humanitaire**

Au mois de juillet, VOICE – en association avec le réseau d'ONG People In Aid – a organisé un séminaire intitulé « *Strategic Resourcing in Humanitarian NGOs: Towards the Coexistence of Professionalism and Voluntarism ?* » L'objectif du séminaire était de sensibiliser la communauté humanitaire aux problèmes principaux relatifs au professionnalisme et au volontarisme, ainsi que de débattre du rôle que peut jouer le volontarisme pour combler la brèche dans le secteur. Le séminaire a permis aux participants d'envisager comment et dans quelle mesure les volontaires peuvent contribuer au réservoir des ressources humaines dans l'aide humanitaires. Le séminaire a également fourni une plate-forme d'échange des meilleures pratiques relatives à la gestion des ressources humaines dans le domaine humanitaire. Vingt-sept différentes organisations étaient représentées à ce séminaire, organisé dans le cadre du *Grant Facility Project 2005*.

### **Dans la presse: le volontariat humanitaire**

La position de VOICE sur le volontariat humanitaire, ainsi que des exemples pratiques de la manière dont trois ONG membres de VOICE ont abordé le problème des volontaires, ont été les sujets traités dans un article de presse publié dans l'hebdomadaire bruxellois *European Voice* (vol.12 No. 44, 30 novembre 2006) Cet article faisait partie d'un rapport spécial de cinq pages concernant le Volontariat et il a permis aux parties prenantes européennes présentes à Bruxelles de s'informer sur les spécificités du volontariat dans les ONG humanitaires.

#### **4. Les Projets de subvention d'ECHO**

En 2006, le projet « *Extension du réseau* » de subvention d'ECHO de 2005 s'est clôturé avec succès. Ce projet, débuté en septembre 2005, avait comme objectif de contribuer aux capacités accrues de performances des ONG humanitaires. Les ONG ont pu profiter des diverses formations et d'autres activités de développement de réseau et de plaidoyer visant à engendrer un débat sur le contexte humanitaire actuel au niveau européen.

Juste après, VOICE a pu assurer un nouveau projet sous le *Grant Facility 2006*. Ce projet a débuté en novembre 2006 et se poursuivra tout au long de 2007. S'inspirant du projet précédant, l'objectif de ce projet est de contribuer au développement de la connaissance et de l'expertise des agences humanitaires et du personnel professionnel. Dans le cadre du nouveau projet intitulé « *Strengthening quality and synergy in humanitarian aid: networking, training and advocacy for humanitarian organizations* », VOICE organisera pour ses membres, ainsi que pour les autres partenaires d'ECHO, des formations, des tables rondes, des séminaires et consolidera ses liens au réseau, l'élaboration de ses politiques et sa capacité institutionnelle. Le projet propose également une évaluation externe du réseau sur base des accomplissements de l'actuel plan stratégique 2005-2008. Le projet durera 14 mois et terminera en décembre 2007.

Le contexte humanitaire actuel est sujet à des développements politiques majeurs et à d'importantes implications opérationnelles. Dans cette situation, les Projets de subvention tendent à améliorer la performance du système de réponse humanitaire et à renforcer la capacité de représentation et le rôle de plaidoyer des réseaux européens. En soutenant la capacité institutionnelle de VOICE en tant que réseau à travers l'action *Grant Facility*, la DG ECHO reconnaît le rôle crucial de VOICE, relatif aux problèmes politiques comme techniques, dû à sa position d'interlocuteur principal entre les ONG partenaires d'ECHO et la Commission européenne.

## **2 – INFLUENCER LES PRATIQUES ET POLITIQUES DE L'AIDE HUMANITAIRE DE L'UE**

Grâce à un dialogue continu avec la Commission européenne (CE) et le Parlement européen (PE), VOICE a su renforcer ses activités de plaidoyer sur les politiques européennes d'aide humanitaire. VOICE a, consolidé d'une part, sa collaboration avec la DG ECHO au sein de la CE, et établi, d'autre part, de bons rapports de travail avec le Rapporteur pour l'Aide Humanitaire du Comité de Développement.

En outre, VOICE a su affirmer son statut de représentant des ONG aux réunions informelles bi-annuelles du Comité des Affaires Humanitaires (HAC) de l'UE, où les officiels des Etats membres, chargés des affaires humanitaires discutent les questions-clefs auxquelles le secteur humanitaire est confronté. Ces réunions ont donné à VOICE l'opportunité de présenter directement les positions de ses membres aux autorités nationales.

VOICE a également été très actif dans la promotion et la défense d'un certain nombre de questions de politique humanitaire primordiales telle que les développements des capacités de gestion de crise de l'UE et leurs impacts éventuels sur la politique et l'acheminement de l'aide humanitaire européenne.

### **1. VOICE et le directeur général de la Commission européenne pour l'aide humanitaire (ECHO)**

#### **1.1 Dialogue stratégique avec ECHO**

Au fil des ans, VOICE est devenu un interlocuteur proactif avec ECHO lors de dialogues stratégiques tant au niveau opérationnel que politique – jusqu'à l'échelon du Commissaire en charge du développement et de l'aide humanitaire Louis Michel.

Au mois d'avril 2006 s'est tenue la première rencontre du Président de VOICE Paul Grossrieder avec le Directeur général d'ECHO M. Cavaco, créant ainsi une excellente opportunité de réitérer la

demande d'un partenariat et d'une collaboration renforcés pour ouvrir la voie à de réels échanges ainsi qu'à des rapports de confiance et de compréhension mutuelles entre ECHO et ses ONG partenaires.

**Échange sur la politique d'ECHO.** Au mois de mai, avant l'Assemblée générale 2006, VOICE a invité le Commissaire Louis Michel à prononcer un discours sur les défis futurs pour l'aide humanitaire européenne et sur le rôle des ONG. Bien que M. Michel ait annulé au dernier moment, l'événement s'est révélé très positif. Le Directeur général d'ECHO, Antonio Cavaco, a présenté le discours du Commissaire. Il s'en est suivi un débat très intéressant entre M. Cavaco, M. Delphin, membre du Cabinet du Commissaire responsable de l'aide humanitaire, et une centaine de participants des organisations membres de VOICE ainsi que d'autres ONG partenaires d'ECHO, des Institutions européennes et autres parties prenantes de la communauté humanitaire.

**Programmation stratégique.** Au mois de novembre, le SCHA de VOICE a rencontré ECHO pour la réunion annuelle de dialogue stratégique d'ECHO (SDM). VOICE a fait part de ses commentaires sur le projet de Stratégie 2007 d'ECHO. Le SCHA a abordé d'autres sujets tels que le rôle des ONG dans l'acheminement de l'aide alimentaire, l'impact de la réforme humanitaire de l'ONU sur le travail des ONG sur le terrain, les directives de l'UE sur les enfants et les conflits armés, des assurances de la qualité des médicaments et des fournitures médicales ainsi que de la visibilité d'ECHO. Cette réunion s'est caractérisée par un vrai dialogue, bien que son impact sur le contenu de la stratégie annuelle d'ECHO ait été plutôt limité. Un point important est l'accord d'ECHO et de VOICE de se retrouver au début de l'élaboration de la prochaine Stratégie ECHO (été 2007). C'est un résultat déterminant puisque VOICE pourra dès lors fournir de réelles contributions à ECHO avant que la Stratégie d'ECHO 2008 ne soit finalisée.

**Réunion annuelle des partenaires d'ECHO.** VOICE a participé activement à la Conférence annuelle sur les Partenaires de l'aide humanitaire organisée par ECHO à Bruxelles en décembre intitulée *“Renforcer la qualité de l'aide humanitaire”*. Alors que l'année précédente le réseau a donné son premier discours officiel dans ce contexte, l'année 2006 a établi VOICE comme représentant des ONG. Le Président de VOICE Paul Grossrieder a prononcé un discours mettant l'accent sur l'importance du respect et l'engagement au Droit international humanitaire, aux principes humanitaires et à l'espace humanitaire, ainsi que l'importance de la qualité, du professionnalisme et du principe de redevabilité. VOICE a considéré qu'il était opportun que les inquiétudes des partenaires soient enfin entendues de manière officielle. Le réseau représente près de la moitié des ONG partenaires d'ECHO et joue un rôle prépondérant en tant qu'interlocuteur principal sur l'aide humanitaire européenne avec ECHO.

La réunion des partenaires d'ECHO a également créé une bonne opportunité de décrire le réseau à toutes les ONG partenaires d'ECHO ainsi qu'aux nouveaux membres potentiels, via le stand d'information de VOICE. Les derniers ouvrages informatifs de VOICE, tels que la quatrième édition du bulletin *VOICE Out Loud* et le briefing de VOICE *« Le renforcement des capacités de crise de l'UE. Quel impact sur l'aide humanitaire ? »* (voir plus bas pour plus d'informations), ont été largement distribués aux participants.

## 1.2 Surveillance du financement de l'aide humanitaire de l'UE

Les perspectives financières de l'UE pour 2007-2013 ayant été discutées en 2006, cette année a été déterminante pour le financement de l'aide humanitaire. VOICE a suivi de près le processus, évaluant l'impact des discussions sur le budget annuel d'ECHO – clôturées en avril – l'accès à la réserve d'aide d'urgence, ainsi que la prise en charge par ECHO d'autres activités humanitaires (l'aide alimentaire et les aspects humanitaires de l'aide apportée aux personnes déplacées.) Malgré les inquiétudes des ONG, le résultat final des Perspectives financières n'a pas débouché sur une augmentation considérable du financement de l'aide humanitaire et des ONG pour les 5 prochaines années.

Une pression supplémentaire est venue s'ajouter sur le budget annuel d'ECHO de la part des États membres. Ils ont exercé une pression sur la CE pour qu'elle investisse des fonds dans le Fonds central d'intervention d'urgence de l'ONU (CERF), alors qu'ECHO était plus en faveur de maintenir un équilibre dans son financement respectif des ONG, de la famille de la Croix-Rouge et des organismes de l'ONU. Au mois de mai, le Commissaire Michel s'est enquis de position de VOICE sur le sujet. C'est pourquoi VOICE a produit une série de recommandations des ONG concernant le CERF et l'UE.

Le Communiqué de VOICE – distribué au sein des institutions européennes et des États membres – demande l'allocation de fonds additionnels, dans le cas où l'UE et ses États membres décideraient du soutien financier de la CE au CERF. En réponse au communiqué de VOICE en juillet, le Commissaire Michel a écrit qu'il avait « *des doutes quant à la valeur ajoutée d'une contribution financière de la Commission au CERF.* » Il a également partagé l'opinion de VOICE selon laquelle « *pour atteindre ses objectifs, le CERF devrait rassembler plus de fonds des donateurs et non détourner les fonds alloués à des crises en cours* ».

### 1.3 Participation aux rapports d'ECHO

Tout au long de l'année 2006, VOICE a cherché à participer aux rapports publiés par le Secteur d'évaluation d'ECHO, traitant de sujets spécifiques. Ceci est important pour s'assurer que les rapports d'ECHO tiennent compte autant que possible des expériences et des inquiétudes des ONG.

Tandis que VOICE est régulièrement mentionné dans les Termes de Référence des rapports, l'engagement des ONG auprès des consultants responsables s'est fortement diversifié. En effet les thèmes ont jusqu'ici été majoritairement décidés par ECHO, sans aucune consultation préalable des ONG, par conséquent, la participation des ONG fait défaut au choix de ces thèmes. Néanmoins, le Secrétariat de VOICE a pu s'entretenir avec quelques consultants et a permis de faciliter les contacts avec les membres, dont l'expérience et les pratiques efficaces pourraient apporter une valeur ajoutée aux rapports.

VOICE a salué le deuxième rapport concernant la gestion de la sécurité, étant donné qu'il tente d'apporter plus d'assistance aux ONG dans leur **gestion de la sécurité**. Parallèlement, il a souligné la nécessité d'aborder la sécurité des travailleurs humanitaires d'un point de vue autre que technique, en incluant d'autres perspectives telles que celle des ONG. Pour le rapport sur **assurance de la qualité des médicaments et des réserves médicales**, les membres de VOICE ont contribué à une table ronde et ont assisté à la session de débriefing où des ébauches d'idées ont été présentées. Les conclusions du rapport ont été présentées aux ONG lors de la réunion annuelle des partenaires d'ECHO en décembre.

**Le Corps volontaire européen d'aide humanitaire (CVEAH).** Ce rapport constitue un bon exemple de la manière dont les membres de VOICE participent activement au rapport d'ECHO, le sujet traité étant de grande importance au secteur des ONG. Le réseau VOICE a établi un groupe de travail ad-hoc en 2005 afin de rassembler les différentes expériences et d'apporter une contribution substantielle au consultant. Au mois de mars, étape finale du processus de consultation des parties prenantes des ONG à ce sujet, le consultant a présenté son projet de recommandations et de conclusions aux membres du groupe de travail de VOICE (pour plus d'informations, consulter le Rapport annuel 2005.)

Les membres de VOICE considèrent que les volontaires doivent être professionnels et jouer un rôle au siège plutôt que d'être envoyés dans des zones de crises dangereuses et très complexes. Aussi le réseau a-t-il salué la prise en compte par le rapport des préoccupations des ONG.

Le rapport, clôturé en octobre, a conclu que bien que l'initiative CVEAH, telle qu'elle a été formulée dans le Traité constitutionnel, semble au départ bien intentionnée, elle s'avère plutôt motivée politiquement (ou en fonction des stocks) que par les besoins sur le terrain. Il a également recommandé qu'aucun CVEAH ne soit mis sur pied dans l'immédiat.

Le Directeur général d'ECHO a remercié VOICE et ses membres pour leur assistance aux consultants engagés dans cette étude. Ce processus de plaidoyer – qui concerne les préoccupations d'ordre général des ONG sur le CVEAH – peut être considéré comme une réussite.

**Programme opérationnel.** VOICE a participé aux réunions de Plan Global organisées par ECHO dans le cadre de son programme de 2007 (pour le Burundi, la RDC, le Soudan et l'Afghanistan) et a, comme convenu, informé le réseau du contenu des discussions.

### 1.4 Contribution à l'évaluation d'ECHO

En tant qu'interlocuteur principal de la DG ECHO et travaillant régulièrement avec elle, VOICE a salué l'opportunité de participer activement à l'évaluation d'ECHO. Il y a eu deux échanges en profondeur avec le consultant en charge. Cette évaluation – la troisième évaluation majeure d'ECHO

depuis sa création en 1992 – a couvert les années 2000-2005. Elle a passé en revue les points essentiels tels que la position actuelle d'ECHO alors qu'elle est en train de faire face à un certain nombre de défis stratégiques et opérationnels, à une application des critères de cohérence, de complémentarité et de coordination (les 3 « C ») du traité de Maastricht, et l'application des critères du Comité d'assistance au développement de l'OCDE.

ECHO a présenté l'évaluation lors de la réunion annuelle des partenaires, où VOICE a émis quelques commentaires essentiels; la plus grande déception était que le résultat final de l'évaluation n'a prêté quasi aucune attention au rôle important joué par les ONG humanitaires professionnelles dans l'apport d'aide humanitaire européenne.

### 1.5 Aide alimentaire et sécurité alimentaire

En 2006, VOICE a suivi de près les changements opérés au sein de la politique de gestion de la CE portant sur l'aide alimentaire ainsi que la sécurité alimentaire. Tandis que la sécurité alimentaire (à long terme) serait gérée par la DG Développement et AidCo, l'aide alimentaire dans le cas de crises alimentaires spécifiques, serait gérée par ECHO. VOICE a attiré l'attention de ses membres sur le fait que cette décision signifie en pratique la fragmentation de l'aide alimentaire européenne ainsi que celle des efforts de ces trois organes de la CE en matière de sécurité alimentaire.

Les relations et les échanges réguliers entre VOICE et EuronAid – le réseau spécialisé dans l'aide alimentaire et dans la sécurité alimentaire – se sont poursuivis durant l'année 2006. Au mois de mai, EuronAid et VOICE ont chacun participé à l'Assemblée générale de l'autre. VOICE a également salué la décision de reconnaître EuronAid en tant que Centre d'approvisionnement humanitaire.

### 1.6 Transport humanitaire

Le transport humanitaire est devenu une question cruciale depuis le tremblement de terre au Pakistan en 2005. Au sein de l'UE, les ONG – de même que les autres acteurs tels que le militaire et la protection civile – cherchent une façon de coordonner l'acheminement de l'aide, et tentent de rassembler les fonds dans ce but. Au mois de juin, des organisations membres de VOICE ont donné à ECHO des informations sur des sujets tels que la manière dont les ONG organisent actuellement le transport humanitaire, ainsi que la manière dont elles réalisent leur analyse coût-bénéfices pour identifier et décider des moyens de transports. Les organisations ont également commenté l'usage de capacités de transport civiles et par rapport au recours aux acteurs militaires. Cette contribution a été fortement appréciée, car elle a montré que les ONG humanitaires organisaient et finançaient leur transport en réduisant le coût des transports, en achetant sur place dans la mesure du possible pour contribuer à l'économie locale, et en cherchant des alternatives avant de recourir aux moyens de transport militaires.

Suivant l'évolution des années précédentes, le partenariat avec la DG ECHO a été considérablement renforcé grâce à deux projets dans le cadre de la *Grant Facility*, à des mises à jour régulières sur les sujets liées aux politiques stratégiques, tels que le budget et les réformes de l'ONU, ainsi qu'à des opportunités de prises de paroles. Certains signes annoncent un Dialogue stratégique plus fructueux. Parallèlement, plus d'échanges ponctuels ont eu lieu avec les desk officers d'ECHO. Le processus de consultation du CCP a eu un impact considérable. Il nous faut également saluer le fait que le Commissaire sollicite le réseau pour son travail d'expertise.

## **2. VOICE et le Parlement européen (PE)**

### 2.1 Relation avec le Rapporteur permanent du PE sur l'aide humanitaire

Au cours des dernières années, VOICE a été l'un des acteurs de la communauté humanitaire à mettre en évidence le besoin de plus de forums officiels de discussions sur l'aide humanitaire européenne. De fait, l'initiative au mois de mai du Comité de développement de créer la fonction de Rapporteur permanent sur l'aide humanitaire a été saluée. Cette initiative devrait donner plus de poids à l'aide humanitaire lors des débats parlementaires, et plus d'occasions d'exercer leurs activités de lobbying aux ONG humanitaires.

De manière informelle, VOICE a fait part de ses opinions sur le profil du Rapporteur au Secrétariat du Comité. Au mois de juillet, M. Thierry Cornillet, membre français du Groupe de l'Alliance des libéraux et démocrates d'Europe, a été nommé à ce poste. Les responsabilités du Rapporteur comprennent la publication d'un rapport annuel d'initiative du Comité, en réponse au Rapport annuel d'activité d'ECHO. VOICE a organisé deux réunions avec le Rapporteur qui se sont concentrées sur la valeur ajoutée et la spécificité des ONG (notamment en comparaison avec la protection civile.) Il a été alerté des crises humanitaires-clefs et de l'importance des principes humanitaires pour l'accès au terrain et la sécurité. VOICE a également invité M. Cornillet à la présentation de l'ONU sur la République Centre-Africaine (RCA) en novembre. Le Rapporteur a, par la suite, proposé une résolution d'urgence pour la RCA au PE. La session plénière du PE à Strasbourg a néanmoins opté pour un autre sujet humanitaire : l'abus sexuel des filles et des femmes par les Forces de maintien de la paix à Haïti.

## 2.2 Discussion sur la Protection civile au Comité de développement du Parlement européen

A la mi-juin, VOICE a été invité par un membre du Parlement européen (MPE) au Comité de Développement pour faire part de ses commentaires sur la proposition du Conseil qui établit un mécanisme communautaire de protection civile (refonte). Le PE est en train de discuter de cette proposition sous "l'égide" du Comité de l'environnement, le mécanisme communautaire de protection civile étant sous la responsabilité de la DG Environnement de la Commission européenne. Le Comité de développement a néanmoins décidé d'élaborer une position sur le texte, en prêtant tout particulièrement attention aux implications de la proposition sur le travail humanitaire européen et aux relations UE/ONU. La réunion a été ouverte par la députée européenne britannique Glenys Kinnock, membre de la commission de développement et des affaires étrangères. Après l'avoir examiné, VOICE a signalé que le texte manquait de clarifications sur le champ d'application du mécanisme de protection civile dans l'ensemble de la réponse humanitaire communautaire et internationale. VOICE a également remis en question la cohérence des mécanismes de protection civile avec les principes humanitaires. Enfin, il a également été nécessaire de s'intéresser au sujet de la coordination avec le militaire (le recours aux acteurs militaires.)

VOICE a mis en place de bons rapports de travail grâce à quelques contacts-clefs au Parlement européen pour l'aide humanitaire, et est devenu leur point de référence concernant les positions des ONG en la matière.

## **3. VOICE et les États membres**

### 3.1 Les réunions européennes informelles du Comité des Affaires humanitaires (HAC)

Selon l'État membre qui exerce la présidence de l'UE, VOICE a participé à plusieurs réunions du Comité des Affaires humanitaires (HAC) au cours des années. En 2006, VOICE a été invité aux deux réunions informelles du HAC pour faire une présentation. Ces réunions se tiennent à chaque présidence européenne et rassemblent des représentants de tous les États membres pour discuter des problèmes de politique humanitaire. La présidence autrichienne s'est concentrée sur "l'amélioration de la réponse humanitaire aux urgences" comme sujet principal de débat. VOICE, avec ses membres autrichiens, a été invité en tant que collaborateur externe. VOICE a exprimé les inquiétudes des ONG relatives au futur rôle de la Protection civile dans l'acheminement de l'aide humanitaire, et aux risques des développements actuels en matière de gestion de crise par l'UE. Ces perspectives pourraient mener à une prise en charge des urgences de haut niveau par la protection civile et par le militaire, alors que la DG ECHO et ses partenaires en seraient réduites à traiter des urgences oubliées. VOICE a également commenté le résultat des perspectives financières de l'UE.

Durant l'automne, VOICE a assisté à une réunion informelle de HAC sous la présidence finlandaise (Helsinki, octobre.) La réunion a surtout porté sur les décisions de financement des donateurs, tandis que le problème sous-jacent était la réforme du système humanitaire (CERF, le Cluster approach, le système des Coordinateurs humanitaires et le Pooled funding.) VOICE a fait part de sa position sur le CERF et a donné une vue d'ensemble des inquiétudes des membres liées aux réformes de l'ONU en cours, en soulignant plus particulièrement l'impact de celles-ci sur le travail de terrain.

VOICE a également été actif dans la préparation de la présidence allemande à l'UE (pour la première moitié de 2007). Au mois de septembre, VOICE a participé à deux réunions consécutives organisées respectivement à Stuttgart et à Bonn. VOICE a saisi l'opportunité pour attirer l'attention de ses

membres allemands ainsi que d'autres ONG humanitaires sur le besoin d'un lobbying actif sur les développements européens en cours relatifs à l'aide humanitaire et sur l'augmentation des activités des acteurs étatiques dans le cadre d'aide en cas d'urgence.

Le groupe de travail humanitaire de la l'association des ONG allemands de développement (VENRO) a développé ultérieurement une position commune qui prend en compte la majorité des inquiétudes du réseau VOICE pour la soumettre ensuite au ministère des affaires étrangères. Parallèlement, les discussions du Comité allemand de coordination d'aide humanitaire (qui comprend les ministres concernés) qui se sont déroulées à Stuttgart, ont donné plus d'élan à l'idée d'une déclaration de politique européenne sur l'aide humanitaire.

### 3.2 Développement du réseau des ONG dans les États membres

En 2006, VOICE a organisé deux tables rondes à Londres (en février) et à Madrid (en juin), dans le cadre du Projet de Grant Facility 2005, cofinancé par ECHO. Il s'est agi d'inviter le SCHA de VOICE, les organisations membres de VOICE et les autres acteurs humanitaires concernés, à ouvrir un dialogue sur les questions politiques en rapport avec l'aide humanitaire européenne, en mettant l'accent sur l'environnement national des ONG.

Sous l'intitulé « *Relations civil-militaire et la protection civile* » et "*Conclusions de la Présidence du Royaume Uni de l'UE et le programme de paix et de sécurité future*", la réunion co-organisée avec Save the Children – UK, a permis au Conseil d'administration de se familiariser avec les inquiétudes des ONG britanniques et d'établir des relations informelles avec des membres de VOICE et la communauté des ONG humanitaires britanniques dans leur ensemble.

La rencontre à Madrid a été co-organisée avec Coordinadora (la plate-forme espagnole d'ONG d'aide) et a compris deux tables rondes portant sur les nouveaux acteurs dans le champ humanitaire et sur la protection des civils lors de conflits armés. Cette réunion était d'autant plus appropriée que le gouvernement espagnol préparait alors sa position sur l'aide humanitaire.

Les deux réunions comprenaient une présentation du président de VOICE Paul Grossrieder, des conférenciers britanniques et espagnols ainsi que les chefs d'unités d'ECHO.

### 3.3 Contribution à l'enquête parlementaire britannique sur la réponse aux catastrophes naturelles

Au mois de juin VOICE a été invité au Comité international pour le Développement (IDC) de la Chambre des Communes britannique pour apporter les preuves de leur enquête sur *La réponse humanitaire aux catastrophes naturelles*. Le IDC voulait se focaliser sur le rôle du Département du Développement international (DFID) et sur celui du Gouvernement britannique en général. L'enquête examine entre autre les rôles joués par les ONG, le mouvement de la Croix-Rouge, l'ONU, la CE, d'autres donateurs multilatéraux et les gouvernements des pays affectés par une catastrophe.

VOICE a fourni au IDC un certain nombre de commentaires et de recommandations sur la réponse humanitaire aux catastrophes naturelles et l'impact de la protection civile sur l'aide humanitaire. VOICE recommande notamment que le mandat de la protection civile vis-à-vis l'aide humanitaire devrait être clair pour éviter toute confusion des rôles, des spécificités et des attributions. Le IDC a exprimé sa gratitude pour la contribution apportée par le réseau.

Actuellement, VOICE est régulièrement invité aux réunions informelles du HAC pour y faire des présentations. Ces réunions sont une excellente occasion pour le réseau de promouvoir les positions des ONG européennes auprès des États membres. Elles sont également l'occasion de discerner les tendances au sein des États membres quant à leur relations avec les ONG.

Les tables rondes se sont avérées très utiles pour rendre compte des problèmes de politiques européennes sur l'aide humanitaire aux acteurs concernés au niveau des États membres. Elles ont permis un échange entre ONG de toute l'Europe, soulignant ainsi les disparités entre les pratiques de financement et les objectifs de lobbying d'un État membre à un autre. Les événements ont également amélioré la compréhension de l'importance et de la pertinence du travail de VOICE au niveau européen.

#### 4. Autres activités de plaidoyer

##### 4.1 Sensibilisation à l'impact sur l'aide humanitaire des capacités européennes de réponse à la crise

VOICE a suivi de près le développement des initiatives de l'UE relatives à l'aide d'urgence et la réponse à la crise. En 2006, VOICE a publié un briefing intitulé "*Le renforcement des capacités européennes de réponse à la crise. Quel impact sur l'aide humanitaire ?*" Ce briefing est une mise à jour consolidée du *briefing paper* de VOICE traitant de la gestion de crise par l'UE édité en 2004. Il donne une vue d'ensemble nécessaire de tous les différents instruments et mécanismes à disposition de l'UE concernant les crises. Il porte son attention sur un certain nombre de nouveaux développements liés au renforcement des capacités européennes de réponse à la crise – surtout ceux qui ont suivi le tsunami de 2004 – et il tente de savoir quel impact ces instruments et mécanismes auront sur l'aide humanitaire.

Le briefing est le résultat d'un processus de débat, de réflexion et de discussion au sein du réseau. Il a été nourri tant de l'expérience de terrain d'un grand nombre d'organisation membres de VOICE, que d'un long dialogue avec les institutions européennes et d'autres parties prenantes humanitaires. Il tente de mettre en lumière les développements institutionnels importants au sein de l'UE sous un angle humanitaire, mais propose aussi une série de recommandations aux institutions européennes et aux États membres.

Le briefing a été envoyé majoritairement sous sa forme papier (distribué lors de la réunion annuelle des partenaires d'ECHO) et a été partagé par après avec les États membres et l'ONU, ainsi que présenté sur les sites Internet concernés (Reliefweb, Intranet d'ECHO, site Internet de VOICE).

Ce briefing présentant une réflexion d'un point de vue humanitaire sur le développement de la sphère des capacités européenne de crise est donc arrivé au moment opportun. Plus particulièrement, le rapport de l'ex-ministre français des affaires étrangères et ex-membre de la Commission européenne Michel Barnier, intitulé « Pour une force européenne de protection civile : EuropeAid », qui a redynamisé les discussions relatives aux interventions de protection civile en dehors de l'UE. Le briefing s'est avéré très utile pour VOICE et ses membres dans leur réponse au questionnaire ECHO sur la Communication de la CE portant sur la politique d'aide humanitaire envoyé en décembre.

##### 4.2 Surveillance des tendances dans les relations entre militaire et humanitaire

VOICE a suivi les tendances concernant les relations entre le militaire et le travail humanitaire. Une session spécifique à ce sujet a été organisée lors de l'Assemblée générale 2006 afin de porter à la connaissance des organisations membres de VOICE, les nouvelles découvertes et les développements récents. Ce débat a vu la participation déterminante de conférenciers de la Cellule de coopération civile et militaire (CIMIC) récemment créée par le Conseil européen et du groupe de politique humanitaire (Institut de Développement outre-mer).

Au mois d'octobre, VOICE a également participé à un atelier organisé conjointement par l'OTAN et la Fondation Konrad Adenauer sur « *Le défi de stabilisation et de reconstruction. Comment améliorer la coopération internationale ?* » Lors de cette réunion, VOICE, ainsi que ses membres Care et Oxfam, ont réitéré le besoin de préserver l'espace humanitaire et celui de prévenir la confusion des limites entre les travailleurs militaires et humanitaires, surtout lors d'urgences complexes.

Enfin, VOICE a transmis un message similaire dans le cadre du séminaire interdisciplinaire de NOHA sur les actions humanitaires internationales « *Relations entre le militaire et l'humanitaire* » organisé en novembre à l'Université de Louvain, Belgique. Durant cet atelier, VOICE a présenté aux étudiants de NOHA ainsi qu'aux représentants des Ministères belges de la Défense, des Affaires étrangères et de la justice, les points-clefs de la position des ONG relative au militaire.

##### 4.3 Processus de consultation sur la politique européenne sur l'aide humanitaire

Lors de la conférence annuelle des partenaires d'ECHO, le Commissaire Michel a émis l'intention de la CE de publier une Communication au printemps 2007 traitant de la politique européenne sur l'aide humanitaire. De manière à obtenir la contribution de ses partenaires, ECHO a envoyé un questionnaire aux ONG ainsi qu'aux États membres.

Le réseau VOICE, étant l'interlocuteur principal d'ECHO pour les ONG humanitaires, est devenu le partenaire principal d'ECHO au fur et à mesure du processus de consultation. VOICE a invité ses membres à y participer activement et à partager leurs opinions et leur expérience via le questionnaire. Le secrétariat a alors produit une réponse consolidée de VOICE au questionnaire. Tant l'engagement des ONG que la qualité du contenu ont été fortement appréciés par ECHO.

Le questionnaire d'ECHO a représenté une opportunité unique d'influencer et de donner forme à l'avenir de la politique européenne d'aide humanitaire. Il a permis au réseau de consolider ses politiques, de renforcer la base de son travail de plaidoyer et de s'assurer la contribution directe de tous les membres.

Au moment de la rédaction de ce document (avril 2007), on peut dire que les membres de VOICE ont participé activement au questionnaire – ainsi qu'aux autres aspects du processus de consultation. Cette approche consolidée envers ECHO a, en fait, assuré la prise en compte de la position des ONG dans l'ensemble du processus.

#### 4.4 L'espace humanitaire

Les principes les plus importants défendus par le réseau VOICE sont : la protection de l'espace humanitaire, l'importance des principes humanitaires afin de garantir l'accès aux populations touchées par les crises ainsi que le rôle prépondérant que jouent les ONG dans l'acheminement de l'aide humanitaire de la CE.

Entre des restrictions légales de plus en plus strictes souvent établies par les gouvernements nationaux, et des conditions de sécurité qui ne cessent de se détériorer surtout pour le personnel sur les lieux d'interventions, les membres de VOICE ont vu au fil des ans, leur espace d'activité rudement mis à l'épreuve. Le massacre au Sri Lanka de 17 membres du personnel de l'ONG française Action contre la Faim est jusqu'à présent l'une des illustrations tragiques les plus choquantes de cette situation.

Lier les demandes politiques avec la réalité opérationnelle de ses membres sur le terrain est une des priorités stratégiques de VOICE, d'où plusieurs initiatives de lobbying avec une réelle participation des membres à la mise en place de stratégies de plaidoyer.

#### ***Plaidoyer spécifique au pays***

##### *Russie*

Au mois de mars, VOICE a envoyé un communiqué aux décideurs de l'UE dans l'objectif d'attirer leur attention sur les éventuelles conséquences de la nouvelle loi fédérale russe sur les ONG et les ASBL. Celle-ci aura très probablement un impact négatif sur l'acheminement de l'aide humanitaire aux populations touchées par la crise dans le Nord du Caucase.

Le Cabinet du Commissaire en charge des relations extérieures de la Commission européenne Ferrero-Waldner a répondu à que l'UE surveillerait de près l'application de cette loi.

##### *Sri Lanka*

Le 6 août 2006, 17 membres d'Action contre la Faim (ACF) ont été retrouvés morts. Ils avaient été tués d'une balle dans la tête dans la base d'ACF à Muttur, au nord-est du Sri Lanka. Ces employés – 13 hommes et 4 femmes, ages entre 23 et 54 ans – étaient principalement des spécialistes en eau et en assainissement, des ingénieurs en agriculture et des gestionnaires de projets.

Au mois de septembre, le SCHA de VOICE a soutenu l'initiative d'un certain nombre de membres de VOICE dans un communiqué international appelant à l'accès aux populations touchées par la guerre et au respect des travailleurs humanitaires au Sri Lanka.

Étant donné que la situation dramatique au Sri Lanka a entraîné une réflexion sur les problèmes de sécurité, d'accès et des principes humanitaires, le réseau a bénéficié d'un fort soutien.

Trente et une ONG -dont sept non-membres de VOICE- y ont participé. Le communiqué a été envoyé à des personnes- clefs au sein de la CE, largement diffusé dans différents États membres et mis sur le site Internet de VOICE.

Le Directeur opérationnel d'ECHO Stefan Steenberg a réagi et répondu à VOICE en indiquant que la DG ECHO “ *partage les inquiétudes relevées dans le communiqué et est extrêmement anxieux quant à l’escalade de la crise ces derniers mois et de son impact négatif sur la situation humanitaire.* »

#### **Le Président de VOICE réagit au massacre de Muttur**

*“Au nom de VOICE, je voudrais exprimer mes plus sincères condoléances aux familles des victimes et partager la douleur de tous nos collègues d’ACF”, a dit le Président Paul Grossrieder. Il ajoute : “Au-delà de ce drame humain bien spécifique, nous sommes très inquiets de l’impact que l’insécurité croissante sur le terrain a sur l’accès aux populations touchées par la guerre et la violence”. Selon le Président de VOICE, “les menaces qui pèsent sur les travailleurs humanitaires sont de plus en plus fréquentes et importantes, pas uniquement au Sri Lanka, mais également dans d’autres parties du monde telles que le sud du Liban, le Darfour, l’Afghanistan, l’est de la RDC et la Tchétchénie. De manière choquante, le massacre de Muttur relance toute la question de la sécurité et de l’accès”, conclut M. Grossrieder.*

#### *Ouganda*

Pareillement, VOICE a été actif dans d’autres contextes où quelques-uns de ses membres ont mené des actions de soutien. Au mois d’octobre, l’ONG Norwegian Refugee Council (NRC) a organisé une audience publique au PE sur la situation au nord de l’Ouganda, co-organisée avec les Ministres du PE Glenys Kinnock et Luisa Morgantini.

Le lendemain, VOICE a accueilli une réunion des ONG européennes engagées dans le plaidoyer pour cette région. L’objectif de cette consultation inter-ONG était de voir si une approche commune des ONG pouvait être entreprise par rapport aux institutions de l’UE, et comment les différentes initiatives nationales pourraient être rassemblées.

#### *Irak*

La crise humanitaire qui s’aggrave en Irak a été un autre sujet d’inquiétude dans la communauté humanitaire. Au mois de novembre, quelques 12 ONG membres de VOICE – ainsi que d’autres ONG humanitaires travaillant en Irak – ont demandé à ECHO de mettre à disposition les fonds adéquats à l’aide humanitaire dans ce pays. Ils ont également invité ECHO à considérer une gestion à distance (comme c’est le cas pour la Tchétchénie, qui est gérée depuis Moscou). Le Conseil de VOICE a, plus tard, remis le sujet à l’ordre du jour, lors de sa réunion avec ECHO pour le Dialogue stratégique annuel.

Les travailleurs humanitaires agissent dans certaines des crises humanitaires les plus graves du monde. Ils sont les témoins directs des situations désespérées des populations affectées par des crises et voient leur travail devenir de jour en jour plus difficile.

### **3 – UN PARTENAIRE ACTIF AU SEIN DU SECTEUR HUMANITAIRE DANS SON ENSEMBLE**

**VOICE a pris contact avec les acteurs humanitaires non-ONG et non-étatiques. Ceci a renforcé sa position d’interlocuteur principal entre ONG et autres acteurs du secteur humanitaire.**

**En 2006, après plusieurs années de fructueux échanges avec la Fédération Internationale de la Croix-Rouge (FICR), VOICE a initié un dialogue avec le Comité International de la Croix-Rouge pour débattre des sujets les plus importants comme la préservation de l’espace humanitaire, et l’impact de la gestion de crise par l’Europe sur l’aide humanitaire.**

**VOICE est resté très actif sur plusieurs points, en étroite collaboration avec OCHA (UN) : le processus de réforme humanitaire des Nations-Unies, la promotion des Directives d’Oslo, certaines crises humanitaires spécifiques, autant de sujets considérés comme essentiels par les membres de VOICE.**

## **1. Renforcement des contacts avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR)**

Pendant de nombreuses années, VOICE a maintenu des échanges avec la Fédération Internationale de la Croix-Rouge (FICR) sur des sujets techniques tels que le Contrat cadre de partenariat (CCP) via le Bureau européen de la FICR qui détient un statut d'observateur dans le Watch Group du CCP. L'année passée, une nouveauté a été le redressement des relations avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) de Genève, qui est le gardien international des principes humanitaires.

Au mois de janvier, le Président de VOICE, Paul Grossrieder, ainsi que le directeur, Kathrin Schick, se sont entretenus avec le président du CICR, M. Kellenberger, et le Directeur général, M. Gnaedinger, lors d'un dialogue rapproché entre le réseau VOICE et le CICR. Cette réunion a débouché sur une autre rencontre d'une journée à Genève au mois de mars. Le SCHA de VOICE et les managers seniors du CICR ont discuté des sujets les plus préoccupants aux yeux du CICR et des ONG humanitaires européennes. La réunion a principalement traité deux sujets : l'espace, l'indépendance et la neutralité humanitaires, ainsi que l'impact de la gestion européenne de la crise sur l'aide humanitaire.

Au niveau européen, les contacts se sont poursuivis jusqu'à donner naissance à un premier événement conjoint de VOICE et du CICR : une table ronde portant sur *défis actuellement rencontrés par l'action humanitaire : légitimité, accès et sécurité*. Les conférenciers comptaient parmi eux des représentants de Care international, de Médecins du Monde France ainsi que du siège du CICR. Plus de 70 personnes – y compris les représentants des ONG, du CICR et d'ECHO – ont participé à cet événement tenu à Bruxelles, la veille de la Conférence annuelle des partenaires d'ECHO en décembre.

## **2. Relations avec les Nations Unies**

En 2006, VOICE a entretenu son travail en collaboration avec l'ONU/OCHA à Genève sur des matières relatives aux politiques de l'aide humanitaire de l'UE d'une part, telles que le processus de réforme humanitaire de l'ONU, les Directives pour le recours aux acteurs du militaire et de la protection civile (MCDA) et sur les Directives d'Oslo, ainsi que les crises humanitaires spécifiques d'autre part.

VOICE a joué un rôle significatif dans le **dialogue entre l'Onu et les organisations humanitaire en dehors de l'ONU**. Au mois de juillet, le Président de VOICE, Paul Grossrieder, a participé à une réunion de dialogue de haut niveau sur les moyens d'améliorer l'efficacité de la réponse humanitaire. Cette réunion a rassemblé à Genève 40 leaders d'organisations humanitaires de l'ONU, d'ONG importantes (dont la plupart sont membres de VOICE) et de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Un des débouchés de la réunion – co-présidée par le Comité de direction pour l'action humanitaire (SCHR) et le coordinateur de l'aide d'urgence Jan Egeland – a été la mise en place d'une Plate-forme humanitaire internationale (PHI). Elle a été lancée sur le modèle d'un forum flexible, ad-hoc et limité dans le temps, pour un dialogue stratégique sur des questions humanitaires urgentes.

Un Comité d'orientation a été créé pour faire avancer le processus, composé de l'ONU/OCHA, des quatre réseaux d'ONG – y compris VOICE – et de la famille de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. La proposition d'incorporer VOICE à ce Comité doit être vue comme une reconnaissance de l'importance de ses membres dans la communauté humanitaire et du rôle que joue le réseau en rapport avec la politique humanitaire de l'UE.

Au mois de novembre, VOICE a été convié à un événement de haut niveau qui "relançait" les **Directives d'Oslo** remises à jour pour le recours aux acteurs de défense civile et militaire lors de catastrophes naturelles, et approuvées en 1994. Cet événement a été co-organisé par le Ministre norvégien des Affaires étrangères et OCHA. VOICE a partagé les perspectives des ONG sur ces Directives et a attiré souligné les préoccupations des ONG liées au concept d'une présence militaire dans les communautés locales et à ses répercussions concrètes éventuelles sur le travail de la communauté humanitaire.

Les membres de l'assistance (environ 100 participants tant civils que militaires des États membres et des organisations) ont soutenu la conclusion de VOICE, s'accordant sur le fait que la séparation des catastrophes naturelles de celles provoquées par l'homme était quelque peu artificielle et qu'il était important de promouvoir les Directives d'Oslo et MCDA ensemble.

VOICE s'est entretenu avec les plus hauts représentants de l'ONU pour échanger les idées sur des **situations de pays spécifiques**. Le fait que ces réunions soient une initiative de l'ONU montre la reconnaissance de VOICE en tant qu'interlocuteur principal des ONG au niveau européen.

Au mois de juillet, VOICE a rencontré M. Ross Mountain, le représentant spécial adjoint du secrétaire général (RSASG) en République démocratique du Congo (RDC), coordonnateur résident et coordonnateur humanitaire en RDC. Les membres de VOICE ont fait part de leurs inquiétudes sur la situation toujours instable de la sécurité dans certaines régions de la RDC et sur la protection des civils. VOICE a aussi souligné que la RDC était comme un "terrain d'essai" pour l'ONU, avec de nouveaux mécanismes tels que l'application du Cluster system et du plan d'action.

Au mois de novembre, VOICE a accueilli une réunion portant sur la situation en République Centrafricaine (RCA.) Les conclusions tirées d'une mission multidisciplinaire de l'ONU ont été présentées. Cette mission au RCA s'est déroulée au cours du mois de novembre. Elle a été supervisée par M. Ibrahima D. Fall, l'ex-RSASG au Burundi, et comptait des représentants des organismes de l'ONU (UNHCR [haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés], ONU/OCHA,...), du réseau d'ONG ICVA (Conseil international des agences bénévoles) et de la Suède, pays donateur.

Lors des deux réunions, le Secrétariat de VOICE a été rejoint par des organisations membres actives dans les pays concernés, et il leur a offert l'opportunité d'un échange direct avec les acteurs de l'ONU.

Suite au travail que VOICE et CONCORD ont entrepris en 2005 après le **tsunami**, VOICE a participé à l'*Impact Initiative* des ONG lancée par l'**émissaire spécial de l'ONU d'aide au Tsunami (OSE)**. Avec d'autres réseaux d'ONG, VOICE a participé activement au processus de élaboration des recommandations. Néanmoins, alors que le SCHA de VOICE a salué l'initiative Clinton sur le principe, il a décidé de ne pas engager les ONG membres dans le résultat final.

### **3. Relations avec NOHA (réseau pour l'aide humanitaire)**

En 2006, VOICE a continué sa collaboration avec les maîtres européens de l'action humanitaire NOHA. La directrice de VOICE Kathrin Schick est intervenue sur la gestion européenne de la crise lors d'une conférence du 20 mai à Bruxelles intitulée « *Les capacités de l'UE de gestion de crise et le rôle de l'assistance humanitaire.* » Quelques 50 étudiants se sont présentés à l'événement. Plus tard dans l'année, Gilles Van Moortel, responsable Communication et Plaidoyer de VOICE, a prononcé un discours sur les relations entre le civil et le militaire lors d'un séminaire interdisciplinaire organisé par l'Université de Louvain.

### **4. Relations avec d'autres ONG et réseaux d'ONG**

Au cours de l'année, VOICE a maintenu ses liens avec les deux réseaux d'ONG basés à Genève: ICVA (Conseil international des agences bénévoles) et le SCHR (Comité d'orientation pour/de la réponse humanitaire). Au mois de janvier, le Président et la Directrice de VOICE ont rencontré leurs homologues du ICVA pour échanger leurs points de vues sur les réformes de l'ONU et leurs priorités de travail respectives avec l'objectif d'exploiter d'éventuelles synergies. Ils se sont également entretenus avec la nouvelle Secrétaire exécutif du SCHR, Eva von Oelreich. Au mois d'octobre, la Directrice de VOICE a prononcé un discours sur les capacités européennes très apprécié face à la crise et d'aide humanitaire aux membres du groupe de travail de politique du SCHR.

A la fin du mois de mars, le SCHA de VOICE a rencontré les représentants de MSF à Genève pour discuter d'un procès entre l'Etat des Pays-Bas et MSF. Ce procès est lié à l'engagement en 2004 du Gouvernement hollandais pour libérer un volontaire MSF kidnappé au Daguestan/Daghestan en 2002. MSF a organisé la réunion avec VOICE pour essayer d'informer les autres parties prenantes de la communauté humanitaire de la menace que pourrait représenter ce procès sur l'assistance humanitaire selon MSF. Cette organisation est restée un membre très actif du Watch Group du CCP.

## 4 – DÉVELOPPEMENTS ORGANISATIONNELS DU RÉSEAU

L'Assemblée générale de VOICE, qui a rassemblé la majorité des organisations membres de VOICE, a été l'événement majeur de l'année.

Elle a également donné aux membres l'occasion de s'exprimer sur ce que leur apporte le réseau, et de décider des questions et des activités relatives aux politiques humanitaires, sur lesquelles ils voudraient voir le réseau se concentrer au cours de l'année à venir.

Au niveau communicationnel, la principale réalisation en termes d'amélioration de la visibilité externe a été le rafraîchissement du site Internet de VOICE.

Les deux moyens de communications désormais bien établis, que sont le bulletin *VOICE OUT LOUD* (Newsletter) et le bulletin *Flash*, uniquement destiné aux membres, n'ont cessé de remplir leur rôle, l'un, en faisant connaître l'expérience professionnelle des ONG humanitaires auprès du grand public, et l'autre, en informant les membres dans les délais nécessaires des derniers développements du secteur humanitaire.

### 1. L'Assemblée générale de VOICE (Forum)

A travers une représentation individuelle des membres et des familles, un total de 66 organisations membres de VOICE a assisté à l'Assemblée Générale; ce qui représente 76% des membres du réseau. Durant l'AG, 51 personnes ont voté sur les activités du réseau entreprises tant par le Secrétariat que par le SCHA au cours des dernières années. La session du matin de l'AG s'est concentrée sur les matières administratives et organisationnelles, et les membres se sont mis d'accord sur un nombre de décisions importantes relatives à l'avenir de VOICE.

Les membres de VOICE se sont ainsi accordés sur une résolution de politique générale qui décrit les problèmes humanitaires actuels sur lesquels le réseau voudrait attirer l'attention des institutions européennes et les États membres au cours des prochains mois.

Mr. Cavaco, Directeur-Général de la DG Aide humanitaire, a présenté aux membres de VOICE la Stratégie 2006 d'ECHO, l'impact des perspectives financières 2007-2013 sur ECHO et l'aide humanitaire ainsi que la nouvelle charte organisationnelle (organigramme) entrée en vigueur le 15 mai 2006. Une session de questions/réponses portant sur ces sujets a suivi la présentation.

### 2. La communication de VOICE

#### 2.1 Le nouveau site Internet de VOICE.

Quatre ans après la mise en page d'origine, une mise à jour du site de VOICE était nécessaire. Le processus de remodelage s'est focalisé tant sur le design graphique que sur l'architecture générale du site. Le site Internet du réseau VOICE a été complètement « re-lifté » et redessiné graphiquement et dans la navigation.

Il est donc à espérer que cela augmentera la visibilité des activités de VOICE et facilitera l'accès à l'information relative au réseau et aux problèmes liés à l'aide humanitaire européenne. Veuillez noter que la « section des membres » a été agrandie. Les réactions de nos membres ont été très positives et le site Internet devrait à présent être plus clair et facilement exploitable par les internautes.

#### 2.2 L'édition de VOICE OUT LOUD

*VOICE OUT LOUD* est censé contribuer à la compréhension de la réalité professionnelle des ONG humanitaires. Il s'adresse aux décideurs européens et aux autres parties prenantes de la communauté humanitaire, tout en donnant un aperçu des problèmes humanitaires se basant sur l'expérience et la contribution des membres de VOICE. Le bulletin est devenu un instrument de valeur pour montrer la diversité des expériences des membres du réseau et améliore sa visibilité au niveau européen.

Le numéro de mai du *VOICE OUT LOUD* se concentre sur les divers dilemmes rencontrés par les humanitaires lorsqu'ils travaillent dans des contextes de plus en plus changeants, complexes et difficiles. Voici quelques défis qui composent les difficultés continuellement rencontrées par les ONG humanitaires: urgences complexes, la perception des ONG par les populations locales, les contraintes de sécurité et légales, les réformes humanitaires, les relations avec le militaire, l'instrumentalisation de l'aide, etc.

Le numéro de décembre a porté sur le thème du LRRD. Dans cette édition du *VOICE OUT LOUD*, les membres ont partagé leurs points de vue sur le LRRD dans un contexte humanitaire et leur expérience de la mise en pratique de ce concept. Différents aspects sont abordés, tels que l'aide alimentaire, l'éducation, le rôle des communautés locales, DRR et les stratégies de sortie.

### 2.3 Flash de VOICE

Le bulletin électronique mensuel *VOICE Flash* est le principal véhicule de diffusion de l'information au sein du réseau. Il fournit aux membres de VOICE les dernières mises à jour sur les sujets humanitaires dans le cadre institutionnel européen, les récentes activités du Secrétariat de VOICE et d'autres informations pertinentes de la communauté humanitaires. En 2006, huit éditions du Flash ont été envoyées. Le *VOICE Flash* est devenu très populaire auprès des membres et est fortement lu dans chaque organisation.

### 3. Contacts avec les autres partenaires

A la fin du mois de mars, le responsable Communication et Plaidoyer de VOICE s'est également entretenu avec les parties prenantes humanitaires basées à Genève : ICVA, SPHERE et ReliefWeb. Le principal résultat de ces réunions a été une augmentation de la compréhension du fonctionnement des organisations citées ci-dessus – surtout sur les sujets d'échange et de dissémination d'information (par exemple : web, instruments électroniques, etc.). Le réseau a été enrichi de plusieurs contacts au sein de ces organisations et la présence de VOICE sur leurs sites respectifs a été garantie.

Dix ans après la création de ReliefWeb, ONU/OCHA a décidé d'évaluer les performances passées et actuelles de ReliefWeb ainsi que ses objectifs pour l'avenir. La raison de cette évaluation était de juger si ReliefWeb est efficace et assure la redevabilité aux donateurs, à la gestion d'OCHA et aux utilisateurs. Dans ce contexte, VOICE (ainsi que le NRC membre de VOICE) a été convié à faire part de ses commentaires au consultant en charge de l'évaluation.

## **5 – STRUCTURE DE VOICE ET STATISTIQUES**

### **1. Le réseau VOICE**

Le réseau VOICE est composé d'ONG opérationnelles actives dans l'aide humanitaire mondiale. C'est le seul réseau européen qui se focalise sur la spécificité de l'aide humanitaire, dès lors, étant l'interlocuteur principal de l'UE sur l'aide humanitaire, le secours d'urgence, la réhabilitation et la capacité de réaction lors de catastrophe. Contrairement à ses membres, VOICE n'est pas opérationnel.

Au cours des deux dernières années, le nombre d'organisations membres est resté très stable, avec quelques nouveaux membres s'inscrivant chaque année. A la fin de l'année, VOICE comptait 85 organisations membres.

La diversité des membres reflète celle du secteur des ONG. Les cinq champs d'activité en tête de liste de nos membres sont, dans l'ordre d'importance: la santé, le refuge, la nourriture et la nutrition, l'eau et les sanitaires, et dans les préoccupations horizontales, les enfants et LRRD. Les membres de VOICE proviennent de 15 pays membres de l'UE (y compris la Norvège et la Suisse). La grande majorité des membres de VOICE compte également parmi les partenaires d'ECHO.

Les membres de VOICE se consacrent à sauver des vies et à empêcher la souffrance, ainsi que à fournir rapidement des secours d'urgence aux groupes les plus vulnérables. Ils basent leur travail – comme le stipule le Droit international humanitaire – sur les principes humanitaires, tels que l'humanité, l'impartialité, l'indépendance et la neutralité. Ils se sont engagés à suivre les Codes de conduite et établir des standards de qualité de professionnalisme et d'expertise. Lorsqu'il est possible, leurs interventions comprennent une approche participative de leurs partenaires locaux, et ils doivent essayer de lier l'aide, la réhabilitation et le développement dans le but d'assurer la durabilité de leurs interventions.

## **2. Le Conseil d'administration de VOICE**

Le Conseil d'administration de VOICE est appelé le *Steering Committee for Humanitarian Aid* (SCHA). Son rôle est de s'assurer que VOICE respecte ses objectifs et son règlement. Il prend les décisions concernant les directives et politiques stratégiques, il assure la redevabilité d'une gestion adéquate du réseau. Les membres du SCHA apportent bénévolement leur expérience professionnelle et, représentent de surcroît une part importante de membres du réseau VOICE.

Lors de l'Assemblée générale (AG) de 2005, les membres de VOICE ont élu un nouveau président pour le réseau. M. Paul Grossrieder est l'ancien directeur général du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et possède une longue expérience du terrain. Il est titulaire d'un diplôme en théologie et d'un doctorat en politiques internationales. En outre, il a écrit de nombreux articles sur les affaires humanitaires. M. Grossrieder est Suisse.

L'Assemblée générale de 2006 n'a pas eu à élire de nouveaux membres du SCHA.

A la fin de l'année 2006, le SCHA de VOICE était composé de Paul Grossrieder (Président de VOICE), Benoît Miribel (Action Contre la Faim), Dominic Crowley (Concern Worldwide), Will De Wolf (Cordaid), Rainer Lucht (Diakonie Emergency Aid), Angelo Simonazzi (Handicap International), Jean Saslawsky (Médecins du Monde France), Anna Jefferys (Save the Children UK) et Jane Backhurst (World Vision).

En 2006, Le SCHA a continué à organiser la plupart des ses réunions dans les États membres de l'UE. Ceci a permis au SCHA de se rapprocher de ses membres au niveau national en les informant des préoccupations de l'ensemble des membres, en attirant leur attention sur les politiques humanitaires européennes, en lançant des débats dans l'ensemble de la communauté humanitaire tout en faisant une promotion active du réseau. En tout, le SCHA s'est réuni six fois au cours de l'année dernière.

Le Bureau est l'organe exécutif du SCHA en charge des tâches administratives. Il garantit la redevabilité financière et légale de VOICE. Le Bureau est constitué de Paul Grossrieder (Président), Jean Saslawsky (Trésorier), Will De Wolf (Secrétaire) et le Directeur (non élu). Le Bureau s'est réuni six fois au cours de l'année dernière.

## **3. Le Secrétariat de VOICE**

Le Secrétariat de VOICE se charge d'exécuter toutes les activités relatives au programme de travail annuel de VOICE, conformément aux objectifs stratégiques. Il se charge également de la gestion financière de l'association sous la direction et le contrôle du SCHA de VOICE.

Le personnel principal du Secrétariat de VOICE est constitué de la Directrice (Kathrin Schick), du responsable Communication et Plaidoyer (Gilles Van Moortel) et de l'administrateur (Kenan Hadzimusic). La coordinatrice de projet (Sonia Giannone) a mis en place un projet co-financé par ECHO sur les actions de développement de capacités au profit des partenaires d'ECHO. Durant l'année, l'équipe a été soutenue par plusieurs stagiaires très compétents.

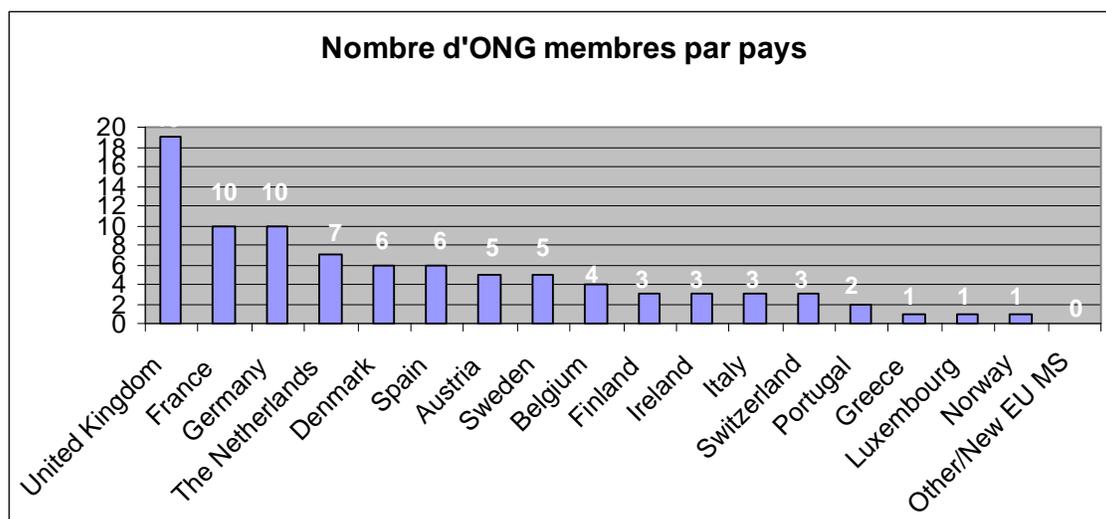
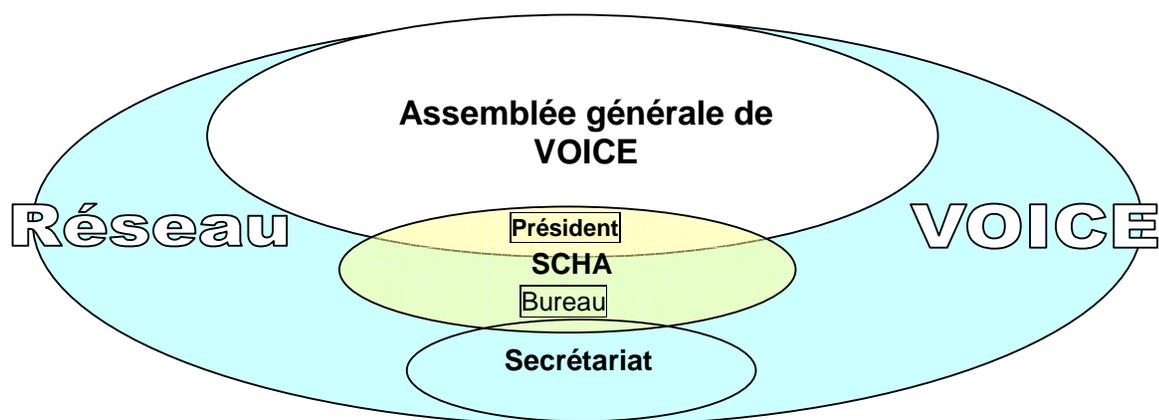
## **4. Finances**

L'indépendance financière du réseau a toujours été de prime importance pour le réseau. La structure de base composée de trois membres est principalement financée par les cotisations des membres. En

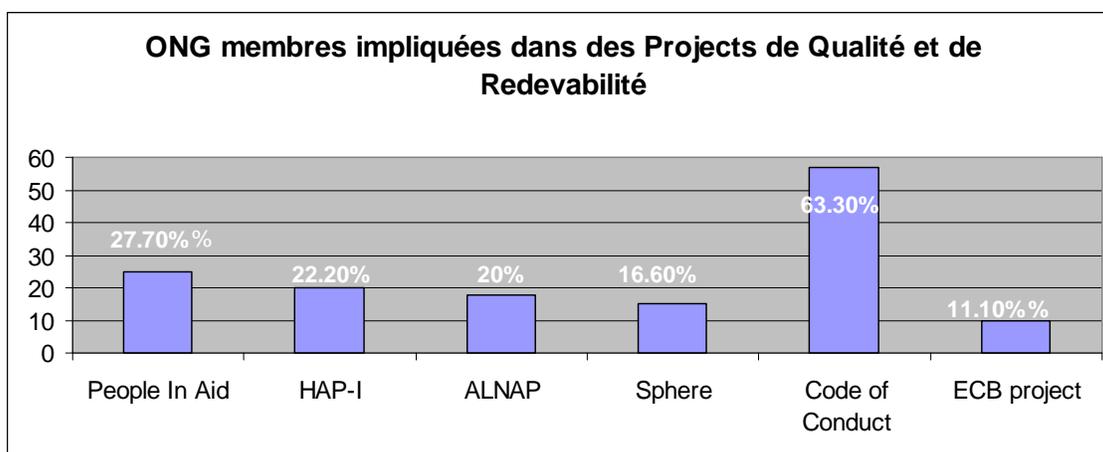
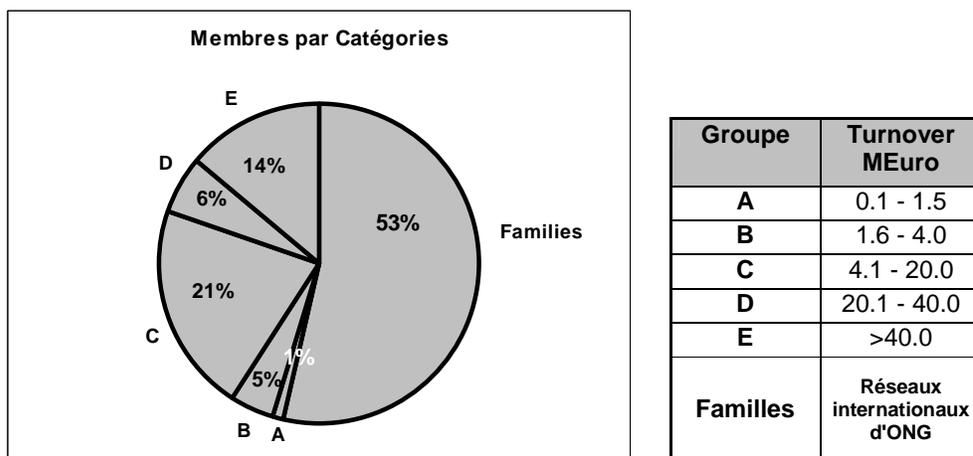
2006, l'AG a voté une augmentation des cotisations des membres à partir de 2007, par ailleurs, 70% des membres ont apporté une contribution pour 2006.

Le projet "Enhancing the Network" co-financé par ECHO (*Grant Facility 2005*), a débuté en septembre 2005 et s'est déroulé jusqu'en juillet 2006. Au mois de novembre 2006, VOICE est parvenu à obtenir un nouveau *Grant Facility* pour le projet « *Strengthening quality and synergy in humanitarian aid : networking, training and advocacy for humanitarian organizations* ». Les deux projets ont couvert une partie des dépenses de base du Secrétariat, en plus des coûts des activités spécifiques du projet.

En 2006, le budget total des dépenses de base du Secrétariat se sont élevées à 264 848 €. Cette somme provient pour 81% des cotisations des membres et 19% d'autres sources.



## Indicateurs et chiffres sur les membres de VOICE - année 2006



Ces informations sont basées sur des données provenant des sites internet des projets concernés.

### Participation des membres aux activités et aux événements organisés par VOICE

#### Activités

- Edition du bulletin bi-annuel VOICE OUT LOUD
- Sessions de formation sur le Contrat Cadre de Partenariat
- Sessions de formation sur le projet Sphere
- Groupes de surveillance du CCP et Task Force
- Séminaire de Juillet 2006 intitulé "Strategic Resourcing in Humanitarian NGOs: Towards the coexistence of Professionalism and Voluntarism?"
- Participation au SCHA
- Organisation de Tables Rondes dans les Etats-Membres de l'UE

#### Participation

- **30%** des membres ont travaillé avec le Groupe de surveillance du CCP et/ou la Task Force (27 ONG)
- **58%** des membres ont participé à au moins une activité (52 ONG)
- **33%** des membres ont participé à au moins deux activités (29 ONG)
- **42%** des membres n'ont participé à aucune activité (38 ONG)
- Les 6 **ONG les plus actives** sont:
  - 7 activités: Save the Children, UK
  - 6 activités: Action Contre la Faim, France
  - 5 activités: DWHH/GermanAgroAction, Johanniter-Unfall-Hilfe e.V., Germany, Médecins Du Monde, France, International Rescue Committee, UK

## 6 – LES MEMBRES DE VOICE 2006

### **Autriche**

- CARE Österreich
- CARITAS Österreich
- Hilfswerk Austria
- SOS Kinderdorf International
- World Vision Österreich

### **Belgique**

- CARITAS Secours International Belgium
- Handicap International Belgium
- OXFAM Solidarité – Solidariteit Belgium
- Médecins du Monde Belgium

### **Danemark**

- ADRA Denmark
- ASF Dansk Folkehjælp
- Dansk CARITAS
- DanChurchAid – Folkekirkens Nødhjælp
- Danish Refugee Council – Dansk Flygtningehjælp
- Mission East – Mission Øst

### **Finlande**

- FIDA International
- FinnChurchAid
- World Vision Finland

### **France**

- ACF – Action Contre la Faim
- ACTED – Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement
- CARE France
- CARITAS France (Secours Catholique)
- Handicap International France
- MDM – Médecins du Monde France
- Première Urgence
- Secours Populaire Français
- Solidarités
- Triangle "Génération Humanitaire"
- TSF – Télécoms sans Frontières

### **Allemagne**

- ADRA – Adventist Development and Relief Agency Germany
- ASB – Arbeiter Samariter Bund Deutschland
- CARE Germany
- CARITAS Germany
- DWHH – GermanAgroAction
- Diakonie Emergency Aid – Diakonisches Werk der EKD
- Johanniter Unfall Hilfe Bundesgeschäftsstelle
- Malteser Hilfsdienst
- Medico International
- World Vision Germany

### **Grèce**

- Médecins du Monde - Greece

### **Irlande**

- CONCERN Worldwide
- Trocaire
- World Vision Ireland

### **Italie**

- CARITAS Italia
- CESVI – Cooperazione e Sviluppo
- CISP – Comitato Internazionale per lo Sviluppo dei Popoli

**Luxembourg**

- CARITAS Luxembourg

**Pays-bas**

- Cordaid
- CARE Nederland
- HealthNet – TPO
- ICCO
- NOVIB – Oxfam Netherlands
- World Vision Nederland
- ZOA Refugee Care

**Norvège**

- Norwegian Refugee Council (NRC)
- Norwegian People's Aid (NPA)

**Portugal**

- Medicos do Mundo – Portugal
- Assistência Médica Internacional – Portugal

**Espagne**

- Acción contra el Hambre
- CARITAS Spain
- Intermón-Oxfam
- Medicos del Mundo
- MPDL – Movimiento Por La Paz, El Desarme y la Libertad

**Suède**

- CARITAS Sverige
- Church of Sweden Aid – Lutherhjälpen
- IAS–International Aid Services Sweden
- PMU Interlife Sverige
- Star of Hope International

**Suisse**

- ACT– Action by Churches Together
- Lutheran World Federation
- MEDAIR

**Royaume uni**

- Action Against Hunger
- ActionAid UK
- ADRA UK
- CAFOD – Catholic Fund For Overseas Development
- CARE UK
- Christian Aid UK
- CORD
- Health Unlimited
- IRC UK – International Rescue Committee UK
- Mercy Corps Scotland
- Merlin
- Oxfam GB
- Plan International UK
- Save The Children UK
- Tear Fund
- World Vision UK